

commune de martigny-combe
AFFECTATION DES ZONES

02

ZONES A BÂTIR : Sommet des Vignes - Planojean - Ravoir

Affectation des zones

- Zone village B
- Zone hameau A - Ravoir
- Zone habitation moyenne densité A - Ravoir
- Zone habitation faible densité A - Sommet des Vignes
- Zone habitation faible densité D - Ravoir / Sommet des Vignes / Planojean
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public A
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public B
- Zone de constructions et d'installations d'intérêt public C
- Zones à aménager
- Zone affectation différée

A titre indicatif

- Limite communale
- Constataction forestière
- Aire forestière
- Conduite Emission

Zones de dangers

- Danger géologique chute de pierres
- élevé
 - moyen
 - faible

Zones de protection nature & paysage

Protection des eaux souterraines

- intérêt public, capté



Commune de Martigny-Combe:

Le Président: Jacques Flückiger
Le secrétaire: Pascal Giroud

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du 7 décembre 2016

Amenagement du territoire :

Re de l'entité 30 1950 5000
T. 021 291 10 41 F. 021 291 10 56 N. 019 388 85 70
E. prioddoyer@netplus.ch

Cartographie :

Revue de l'entité 30 1950 5000
Revue de l'entité 30 1950 5000
Revue de l'entité 30 1950 5000

